



05 JUL. 2024

N°

Direction  
Référence : EAU-AUT-23-0887  
Dossier suivi par : Unité Autorisations - JWE  
Tel.: 24556 - 922 (08:30 - 11:30)  
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale  
de Pétange  
Place J.-F. Kennedy  
L-4760 Pétange

Esch-sur-Alzette, le - 2 JUL. 2024

## Affichage final Art. 24 §2

<b>Requérant(s)</b>	Aral Luxembourg S.A.
<b>Objet</b>	Gestion des eaux dans le cadre du réaménagement de la station-service « Aral » à Pétange
<b>Localité(s)</b>	Pétange
<b>Commune(s)</b>	Pétange

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie la décision ministérielle. Veuillez procéder à l'apposé du certificat prévu à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau aux lieux habituels d'affichage. Après l'affichage, je vous prie de bien vouloir nous retourner les documents y afférents.

  
p.o.  
Christian Reuter  
Unité Autorisations

### Annexes :

- Copie de la décision ministérielle
- Documents vérifiés